Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'une formation de technicien ET en bâtiment

Le Conseil d'Etat a décidé de créer une formation de technicien ET en bâtiment. Prévu uniquement pour les personnes en emploi, cet enseignement est confié à la direction de l'Ecole technique et des métiers de Lausanne et coûtera 165'000 francs par année au canton. Les premières classes seront ouvertes en octobre 1997.

Cette mise en place suit les recommandations d'une commission nommée par le gouvernement en 1993 pour étudier l'opportunité de dispenser une telle formation dans le canton; formation demandée par la SIA et l'ensemble des associations porfessionnelles oeuvrant dans le secteur du bâtiment et de ses diverses techniques. Les travaux de la commission ont confirmé le besoin impérieux en personnes formées au niveau de technicien ET sur le marché du travail dans les domaines suivants : architecture, génie civil, chauffage, ventilation, climatisation, production du froid, sanitaire, électricité.

Pour limiter le budget de fonctionnement, la Commission recommande la création de cette nouvelle formation uniquement pour des personnes en emploi. De cette façon, la part des exercices pratiques peut être nettement réduite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juin 1997

M. Jean-Pierre Rochat, Service de la formation professionnelle, 021/316.63.06